

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 10 juillet 2019

Les centres de loisirs d'été à Rennes

Sommaire

- Communiqué de presse
- Fonctionnement des centres de loisirs cet été
- Présentation des centres de loisirs visités
- Les accueils de loisirs municipaux en chiffres

Interlocuteurs :**Lénaïc Briéro**

*adjointe à la Maire,
déléguée à l'éducation
et aux politiques mémorielles*

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 10 juillet 2019

Centres d'accueil de loisirs municipaux

Accueil dans les centres de loisirs municipaux pour l'été 2019

Pendant l'été 2019, les centres de loisirs sont ouverts tous les jours du lundi 8 juillet au mercredi 28 août inclus, de 7 h 45 à 18 h 30. Ils seront fermés le vendredi 14 juillet, le jeudi 15 août ainsi que les jeudi 29 et vendredi 30 août inclus afin d'assurer le rangement des centres et la préparation de la rentrée scolaire 2019, prévue le lundi 2 septembre.

Les centres de loisirs municipaux visités

Le centre de loisirs Robert Doisneau

Le centre de loisirs Robert Doisneau accueille les enfants de toute petite et petite section, de 3 à 4 ans, déjà scolarisés, ou ayant vécu une première expérience en collectivité et inscrits à l'école pour la rentrée 2019. La direction est assurée par Pierre-François Masson en juillet et Jérôme Klefstad-Sillonville en août.

Le centre de loisirs de la Prévalaye

Le centre de loisirs de La Prévalaye accueille les enfants de la moyenne section au CP, du sud de la Ville. La direction est assurée par un binôme de Responsables éducation loisirs (REL), Olivier Thomas et Olivier Duroux en juillet et Brigitte Neveu et Catherine Julien en août.

➤ La piscine de la Prévalaye

Le centre de loisirs de la Prévalaye dispose pour cet été 2019 d'une nouvelle piscine, chantier d'un montant de 303 000 € TTC. La réception des travaux a eu lieu le 4 juillet pour une mise en service au début des vacances scolaires. Il était nécessaire de remplacer l'ancien bassin, du fait de la présence d'une nappe phréatique en dessous. La nouvelle piscine se situe au même emplacement, mais elle est désormais surélevée. La position du bassin a été pensée afin de garantir son ensoleillement. Un accès pour les personnes à mobilité réduite a été inclus.

Respecter le rythme de l'enfant, favoriser le vivre ensemble

Les centres de loisirs favorisent les décloisonnements (petits groupes - organisation en villages) sur le principe de mixité sociale, tout en veillant à donner des repères à l'enfant (les animateurs et l'environnement).

À travers les activités proposées, ils encouragent également la conquête de l'autonomie, l'apprentissage du "vivre ensemble", la citoyenneté, l'ouverture vers la cité, l'ouverture culturelle des enfants.

Accueillir des enfants dans leur diversité

Les enfants en situation de handicap, affectés par une allergie alimentaire ou une maladie chronique peuvent être accueillis dans les meilleures conditions grâce à une adaptation des repas en fonction du type d'allergie et la mise en place d'un Plan d'accueil individualisé (PAI) si nécessaire. Les agents des centres de loisirs sont informés par les médecins municipaux des conditions d'accueil et des mesures à prendre pour prévenir ou gérer tout incident. De même, la Ville est attentive à ce que les enfants bénéficiant de la présence d'un Auxiliaire de vie scolaire (AVS) durant l'année puissent être accompagnés chaque fois que cela est possible par la même personne sur les différents temps de loisirs.

Modalités de réservation

Depuis l'été 2016, à chaque période de vacances, les familles doivent réserver en ligne les jours de présence de leurs enfants au centre de loisirs, sur l'espace famille (<https://www.espace-citoyens.net/rennes>).

Cette réservation doit être effectuée au plus tard 8 jours avant la fréquentation de l'enfant.

Ce dispositif permet d'améliorer la prise en charge des enfants en anticipant les besoins en encadrement, en réduisant le gaspillage alimentaire et en améliorant l'organisation des activités et des sorties pédagogiques.

Fonctionnement des centres de loisirs cet été

Les accueils de loisirs municipaux sont une composante essentielle de la politique éducative de la Ville de Rennes. Conquête de l'autonomie, apprentissage du "vivre-ensemble", citoyenneté, ouverture culturelle... autant d'objectifs que se fixe la Ville vis-à-vis des enfants qu'elle accueille dans ses centres de loisirs municipaux.

| Une organisation par tranche d'âge

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants, et particulièrement des plus petits, la Ville de Rennes a mis en place une organisation par tranches d'âges :

- les enfants scolarisés en **petite section** (3-4 ans) sont accueillis dans **cinq centres spécifiques petite-enfance**, situés dans les quartiers ;
- les enfants scolarisés **de la moyenne section jusqu'au CP** (5-7 ans) sont accueillis à **Dominique Savio** (7 centres de départ) et à **La Prévalaye** (8 centres de départ), deux centres de loisirs situés aux portes de la ville, dans un cadre verdoyant ;
- les enfants scolarisés **du CE1 au CM2** (8-11 ans) sont accueillis au centre des **Gayeulles** (15 centres de départ), situé au cœur du parc des Gayeulles, base d'activités de plein air et de loisirs ;
- **les enfants scolarisés du CM2 à la 3^{ème}** (10-14 ans) peuvent bénéficier d'une offre adaptée de la Direction des sports de la Ville de Rennes : les Quartiers Activ'été. Tout l'été, le village Quartiers Activ'été se déplace dans les quartiers de la ville et propose aux 10-14 ans qui ne partent pas en vacances de pratiquer des activités physiques et de loisirs : grimpe d'arbres, gyropode, disc golf...

Présentation des centres de loisirs municipaux

Les centres petite enfance

Chaque centre petite enfance propose un transfert vers les centres de loisirs Dominique Savio, Prévalaye et Gayeulles qui accueillent les plus grands.

Comme dans tous les centres petite-enfance, les équipes d'animation développent une pédagogie dite "interactive". L'objectif est de mettre des outils d'apprentissage et de découverte à disposition des enfants, en les laissant évoluer seuls dans leurs choix d'exploration. Les enfants sont en constante interaction entre eux et avec les adultes présents sur le centre. Ils agissent au gré de leur envie et évoluent dans leur développement psychique et moteur, en jouant. Acteur de ses choix, l'enfant développe son autonomie.

Thèmes de l'été 2019 :

- Andrée Chedid : *"Le voyage de fripouille la grenouille et fripon le hérisson à travers la France"*
- Jacques Prévert : *"Viens buller avec Bloup à Jacques Prévert"*
- Moulin du Comte : *"Les vacances d'Elmer"*
- Trégain : *"Les aventures de Tréguino"*
- Robert Doisneau : *"Les vacances de Bob l'artiste"*

Les centres Savio, Prévalaye et Gayeulles

Il s'agit de centres situés aux portes de la ville, dans un cadre verdoyant et sécurisé où les enfants peuvent jouer en plein air dans un endroit adapté. Le centre des Gayeulles se situe sur une base d'activités de plein air et de loisirs, les enfants peuvent donc profiter de la richesse des lieux : piscine, gymnase, ferme, accrobranche, patinoire... La transition vers ces centres se fait à partir des 15 centres de départs de la ville situés dans les écoles rennaises.

Les thèmes des projets pédagogiques de ces centres portent sur les contes, la nature et le voyage dans le temps.

Programme des sorties des enfants fréquentant le centre de loisirs de Dominique Savio :

- plage du Prieuré à Dinard ;
- jardin de Brocéliande ;
- parcs animaliers de la Halte du Volcan et de la Ruée vers l'air ;
- zoo de la Bourbansais ;
- château de Fougères ;
- écocentre de la Taupinais ;
- parc d'attractions Ange Michel.

Programme des sorties des enfants fréquentant le centre de loisirs de la Prévalaye :

- piscine de Bréquigny ;
- jardins de Rocambole ;
- parc de loisirs Le Carouj ;
- plage du Verger à Cancale ;
- gymnase de Récipon ;
- Brocéliande.

Programme des sorties des enfants fréquentant le centre de loisirs des Gayeulles :

- plage du Prieuré à Dinard ;
- écocentre de la Taupinais ;
- Jardin des Mille Pas ;
- Découverte de l'association des Cols verts (agriculture urbaine au Blosne).

Les mini-camps 2019

8 mini-camps seront organisés dans le courant de l'été, au bénéfice des enfants fréquentant les centres de loisirs Savio, Prévalaye et Gayeulles pour favoriser le départ en vacances des enfants qui restent au centre de loisirs tout l'été.

- 2 mini camps pour le centre de loisirs Dominique Savio (sous tente, à la Prévalaye) : thématique "les super-héros et le développement durable" pour apprendre l'autonomie, vivre des moments conviviaux et se sensibiliser à la nature.
- 4 mini-camps pour le centre de loisirs de la Prévalaye (sous tente, sur place et à la ferme de Chavagne – jardin des Mille pas) : thématiques "mes plus belles vacances en plein air" pour apprendre l'autonomie et le vivre-ensemble
- 2 mini camps pour le centre de loisirs des Gayeulles (à Pléneuf Val André) : thématique activités sportives/nautiques et nature et valorisent la vie en groupe.

Les objectifs de ces mini camps :

- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et la citoyenneté
- Favoriser le lien avec les parents
- Valoriser les compétences de l'enfant et favoriser son autonomie

Accessibles aux familles sans grille tarifaire spécifique (le prix d'une journée et d'une nuitée est équivalent au prix d'une journée classique de centre de loisirs).

Les accueils de loisirs municipaux en chiffres

Les équipes d'animation

Une démarche de professionnalisation des agents

La Ville de Rennes a mené une démarche de professionnalisation des équipes d'animation qui s'inscrit dans une politique de déprécarisation des animateurs vacataires (25 vacataires ont été contractualisés à la rentrée 2018). Elle vise à renforcer et stabiliser les équipes d'animation et offrir aux familles et aux enfants le meilleur accueil possible dans les centres de loisirs municipaux.

Parallèlement, la Ville de Rennes prend en charge financièrement des formations BAFA pour les agents vacataires justifiant d'une ancienneté à la Ville et dont la manière de servir est reconnue par les équipes.

Le travail est important pour les titulaires (réunions de préparation pour construire les projets), mais aussi pour le reste de l'équipe, avec notamment deux samedis d'installation et de rangement (en début et en fin d'été).

Les équipes d'animation

Une équipe importante est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des centres tout l'été :

- près de 200 animateurs vacataires dont 46 animateurs spécifiques (auxiliaires de vie scolaire) et près de 80 animateurs de loisirs titulaires sur les deux mois d'été, 19 Asem, un animateur communication et 22 directeurs de centres
- des secrétaires, des assistants sanitaires ;
- une quarantaine de correspondants de restauration et près de 115 d'agents d'entretien.

Chiffres de l'été 2018

2 968 enfants ont été accueillis.

Soit en moyenne 830 enfants par jour.

Dont 68 enfants ayant besoin d'un accompagnement spécifique.

96 % des enfants avaient réservé (contre 79% en 2017).

Tarifs et partenariat avec la CAF

Les tarifs sont adaptés pour permettre la fréquentation des activités par le plus grand nombre. La tarification est établie en fonction des ressources des familles.

Il existe 13 tranches de tarifs déterminées en fonction du quotient familial CAF des familles. Les tarifs sont actualisés chaque année au premier jour scolaire de janvier.